



La **Téléassistance adaptée** permet aux personnes ayant des difficultés de communication d'accéder au service au moyen de la vidéo-interprétation en langue des signes, tandis que les personnes ayant des limitations fonctionnelles peuvent recourir à l'activation par la voix.

Garde des clés

La garde des clés du logement est **facultative mais vivement recommandée**, surtout pour les personnes qui vivent seules, car cela permet d'accéder au logement en cas d'urgence sociale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

APPELEZ GRATUITEMENT LE

010 Informació
Barcelona
Trucada gratuïta

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WEB
barcelona.cat/teleassistencia

OÙ PUIS-JE EN FAIRE LA DEMANDE ?

Auprès de votre Centre de services sociaux de la Mairie de Barcelone.

Rendez-vous sur le site web barcelona.cat/serveissocials

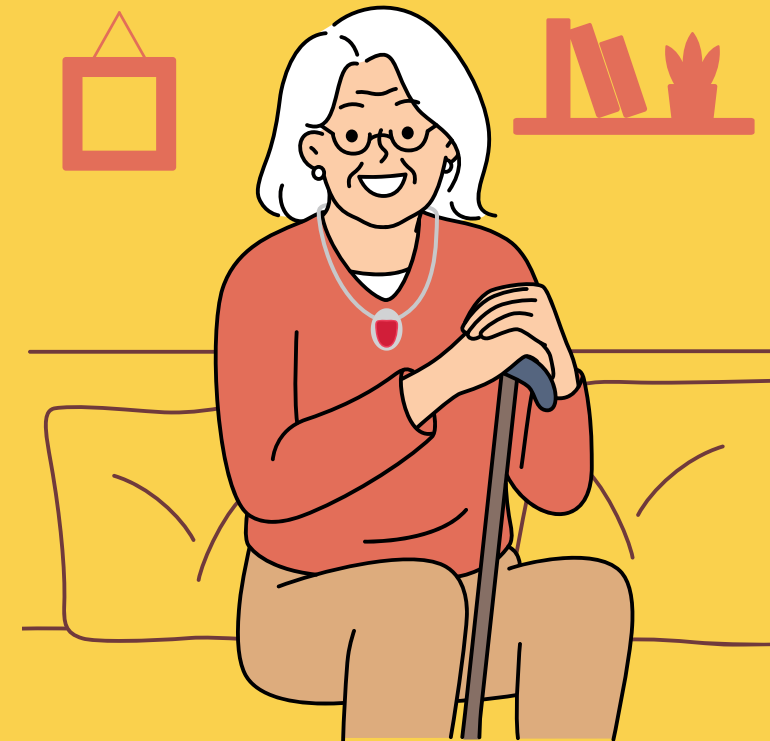
Dans votre Centre de soins primaires (CAP).

Dans l'Office d'accueil des particuliers Monumental. C/ Sicília, 216-218.

PERSONNES ÂGÉES SERVICES SOCIAUX

BARCELONA.CAT/SERVEISSOCIALS

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE MUNICIPALE



Ajuntament de
Barcelona

LA TÉLÉASSISTANCE, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un service de soins à domicile axé sur la personne qui, grâce à la technologie appropriée, permet d'améliorer la qualité de vie et l'autonomie dans le but de vivre chez soi plus longtemps en toute sécurité tout en réduisant le risque d'isolement.



Il est disponible
24 h/24, 365 jours
par an.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Les personnes de 75 ans ou plus.
- Les personnes âgées de 18 ans à 75 ans en situation de dépendance et les personnes invalides qui requièrent de l'aide d'une tierce personne ou ont des besoins de mobilité.
- Les personnes pour lesquelles le/la travailleur/euse social/e évalue la nécessité du service compte tenu de leur degré de vulnérabilité.

Dans tous les cas, il faut :

- Être inscrit/e auprès de la mairie de Barcelone et y résider de manière permanente.
- Avoir des capacités mentales et cognitives suffisantes pour pouvoir utiliser le service correctement.
- Vivre seul/e de manière permanente ou pendant une grande partie de la journée, ou vivre en compagnie de personnes d'âge avancé, en situation de handicap ou de dépendance.

QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

La **Téléassistance essentielle** s'adresse à toutes les personnes usagères du service et comprend :

Assistance en cas de besoin ou d'urgence, via :



Assistance téléphonique du centre de prise en charge.



Déplacement de professionnels du service à domicile.



Activation d'autres services d'urgence (112, santé, pompiers).



Alerte des proches et/ou des personnes de contact.

Soutien et contact continu pour prévenir et aider dans des situations d'insécurité, d'isolement ou de solitude non désirée via :

- Appels de suivi périodiques, en fonction des besoins et des préférences de la personne prise en charge.
- Campagnes de promotion du mode de vie sain et du vieillissement actif.
- Rappels de calendrier (prise de médicaments, visites médicales).

La **Téléassistance personnalisée** apporte une réponse à des situations spécifiques évaluées par des professionnels du service qui vous recommanderont les programmes les mieux adaptés à votre situation, tels que :

- Programme de sécurité à domicile.
- Programme MIMAL : pour les personnes souffrant de troubles cognitifs légers ou modérés.
- Programme de soutien à la personne aidante.
- Programme de détection des altérations cognitives.
- Programme de soutien à la solitude non désirée.